

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 MAI 2017**

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents : Mrs VERNAY Charles, ROBIN Christophe, Mme BIGNON Stéphanie, Mrs JAUFFRET Daniel, Mme JACQUET Madeleine, Mrs LAMOTTE Cédric, PEREIRA Filipe.

Absents excusés : M. BARBIN Alexandre et Mme CARTET Danielle

Secrétaire : Mme JACQUET Madeleine

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

### **Délibération pour autorisation signature convention avec centre de gestion**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer avec le centre de gestion de Saône-et-Loire une convention-cadre ouvrant la possibilité de faire appel, en tant que de besoin, aux missions facultatives du Centre de gestion

### **Signalisation hameaux**

Le Conseil valide une liste de panneaux de signalisation des lieux-dits à remplacer au bord des départementales (indicatifs et directionnels). La dépense, incluant le remplacement du miroir au Cray, est estimée à 2 315,69 € HT. Une subvention sera sollicitée auprès du département au titre des amendes de police.

### **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Le Conseil est invité à réfléchir à des lieux où des constructions de maisons d'habitation pourraient être envisagées en portant une attention particulière à 3 contraintes :

- Les réseaux d'eau et d'électricité doivent être à proximité
- Le lieu-dit d'implantation doit être suffisamment peuplé
- Ne doit pas empêcher l'extension des exploitations agricoles

### **Fleurissement du centre-bourg**

Le Conseil valide la commande dressée par l'employé communal ; la date pour la plantation est fixée au 30 mai à 9 heures.

### **Questions diverses**

Les services de la Préfecture ont rappelés que tout établissement recevant du public doit faire connaître sa situation vis-à-vis des règles de l'accessibilité soit en attestant que celles-ci sont respectées soit en déposant un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap). Des attestations d'accessibilité d'ERP (Etablissement Recevant du Public) conforme vont être transmises en préfecture.

Le Conseil Municipal :

- DÉTERMINE les tours de garde pour les élections législatives les 11 et 18 juin
- PREND CONNAISSANCE de diverses informations :
  - Rapports de visite d'assainissement non collectif rédigés par le SPANC imposant une mise aux normes pour les installations non conformes présentant un danger pour la santé humaine

- La Route du bœuf passera à Briant le 13 août
- Un trail organisé par Montceau l'étoile traversera la commune le 27 août
- Devis pour dégrader le chemin aux grandes places pour faciliter l'accès à la maison située sur la parcelle n° 659 section A
- Activités proposées par ABISE

*Prochaine réunion le 23 juin 2017*

Le Maire,